L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 19 MAI 1880.

Dentistes.

Dr. F. SAMUQUE & SON,
DENTISTES,
60..........Bourbon..........60

Réduction de prix pour toutes les opérations. Extraction de dents à 50 cts par pièce; aurification et plombage, de $1 et ... par dent, suivant la carte.

Révolution! Révolution!
DANS LES PRIX DES
Dentistes de premier ordre.

Les plus grands avantages qui aient jamais été offerts au public. C'est le moment de vous faire soigner les dents. ... Je fais voir mon diplôme dans mon salon. Réduction de dents sans souffrance. Les prix les plus réduits de la ville.
City Dental Rooms, 150 rue du Canal.
G. F. MAHONEY, D. D. S.
Anciennement des collèges de la Pennsylvanie et de la Nlle-Orléans. 11 janv—

JOSEPH C. SIERRA,
DENTISTE,
190 - - - DAUPHINE - - - 190
Entre Ste-Anne et Dumaine.

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine immédiatement après la maison formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

Les Meilleurs Pianos
ET
Les Plus Populaires
A
Grunewald Hall
14, 16, 18, 20 & 22
RUE BARONNE.

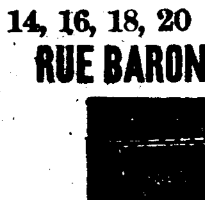

L'endroit où se vendent à meilleur marché et aux conditions les plus faciles et les plus libérales toute espèce de

INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

L'assortiment est au grand complet et le stock le plus considérable et le plus varié qui soit en ville. Il comprend les célèbres et incomparables

Steinway, Knabe, Pleyel, Weber, Fischer — PIANOS

AINSI QUE LES

Clough & Warren, Peloubet, Pelton & Co, Orgues

Les plus recherchés nonobstant la modicité de leurs prix.

Tout ce qui de loin ou de près se rattache à la musique se vend également à très bon marché chez Grunewald.

Vieux pianos échangés ou réparés et accordés par d'habiles ouvriers. Venez voir mes instruments de musique, venez juger par vous-mêmes de la modicité des prix et des conditions libérales auxquelles tout se vend chez

LOUIS GRUNEWALD,
21mars—2m GRUNEWALD HALL.

A VENDRE
—PAR LA—
New Orleans National Bank
54 RUE DU CAMP.

$15,000 de bons de première hypothèque de la Compagnie des chemins de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Ces bons portent 6 pour cent d'intérêts, payable tous les six mois, le 1er juin et le 1er décembre.

Pour assurer le paiement ponctuel de l'intérêt et le rachat des bons, la Compagnie dépose toutes les semaines à la Banque du Canal onze cent vingt-cinq piastres, affectées sans réserve au paiement et au rachat susdits.

Le paiement du principal et de l'intérêt est en outre garanti par une hypothèque sur des immeubles de ville de grande valeur et sur les lignes de chemins de fer urbains, ci-après mentionnés, avec tous leurs droits et privilèges:

Ligne Magasine, ligne Prytanée, ligne Remparts et Dauphine, ligne du Pont du Bayou, ligne du Marché Français et du Bayou, ligne du Canal et Chemin du Lac.

Pour une description pleine et détaillée des propriétés, voir l'acte fait devant N. B. Trist, notaire.
28avril—

CHAMPAGNE
DELMONICO.

En Bouteilles, Demi et Quart,
—DE LA—
Maison Delbeck & Cie, de Reims.

M. E. LAMONTAGNE,
53 Beaver St., New-York,
Agent pour les Etats du Nord

M. A. NADAL,
49 Decatur St., New-Orleans.
Agent pour les Etats du Sud
20déc—6m MeVD

Dr. J. B. PEREZ,

Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus précédents. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée, et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Le rétrécissement de l'Urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur.

Les maladies de femmes, suspension, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUERIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue Sud-Remparts, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 16 sept—1 an

QUARANTAINE.

Proclamation du Gouverneur.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Département Exécutif.

Attendu que d'après la SECTION 3040 des Statuts révisés de l'Etat de la Louisiane, approuvés le 14 mars 1870, à l'effet de pourvoir par le Gouverneur de lancer une proclamation, sur l'avis du Bureau de Santé, contre toute place dans laquelle on a des raisons de croire qu'il existe des maladies pestilentielles, contagieuses ou infectieuses, déclarant une Quarantaine et le nombre de jours contre tout navire, passagers, officiers et équipage, venant de cette place ou des places.

Maintenant et d'après l'avis et les statuts ci-dessus et sur la recommandation du Bureau de Santé, moi, LOUIS A. WILTZ, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, j'ai jugé à propos de lancer une proclamation déclarant que tous les navires, arrivant le et après le 10me jour de mai 1880, des ports ci-dessous, considérés comme infectés par la fièvre jaune, savoir: la Havane, Vera Cruz et Rio de Janeiro, et les officiers, équipages, passagers et cargaisons, arrivant des ports ci-dessus désignés ou ayant touché ou s'étant arrêtés à l'un ou l'autre, seront sujets à telle détention en quarantaine que le Bureau de Santé jugera à propos de désigner.

De plus il est ordonné que les officiers à la Station de la Quarantaine mettent rigoureusement en vigueur l'exécution de cette proclamation et que toute violation des lois de l'Etat sur ce sujet soit sévèrement punie.

En foi de quoi j'ai signé la dite proclamation et apposé le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le quatrième jour de mai de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt, et la cent quatrième de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

LOUIS A. WILTZ.

Par le Gouverneur:
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.
6 mai—10—1m27 ...

A. CARRIERE, O. CARRIERE
E. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No. 3½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

LA PLUS
GRANDE OCCASION
Qui ait été offerte au public.

—LE—
TIRAGE EXTRAORDINAIRE
—DU—
MARDI 15 JUIN 1880,

Aura lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard
DE LA LOUISIANE.
—ET DU—
Gén Jubal A. Early,
DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION!

Pas d'ajournement!

UN DEMI-MILLION
de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYÉS EN PLEIN.

Magnifique Chance
DE FAIRE
FORTUNE!

—LA—
COMPAGNIE
DE LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—
LA NOUVELLE-ORLEANS,
Louisiane.
—LE—
MARDI, 15 JUIN 1880.
UN GRAND TIRAGE
EXTRA,
CLASSE F,

UN GROS LOT DE...... $100,000
UN GROS LOT DE...... 50,000
UN GROS LOT DE...... 20,000

Un lot gagnant par chaque neuf billets.

11.279 Lots, montant en tout à
$522,500.

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin
Au bureau de la Compagnie,
DANS LA MATINÉE DU
MARDI, 15 JUIN 1880,

Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$100,000..	$100,000
1 ... de	50,000..	50,000
1 Lot de...	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de....	1,000..	20,000
50 Lots de....	500..	25,000
100 Lots de....	300..	30,000
200 Lots de....	200..	40,000
600 Lots de....	100..	60,000
10000 Lots de....	10..	100,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit.......... 20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit.......... 10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de 20,000 soit.......... 7,500

11,279 Lots s'élevant à.......... $522,500

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

M. A. DAUPHIN,
PRÉSIDENT,
Nlle-Orléans (Lne.)

Par Bons sur la poste ou lettres enregistrées contenant l'argent ou encore par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Grand Tirage du
MARDI, 15 JUIN 1880,
TOUS LES LOTS
—SONT—
Payés sur Présentation.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages, de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,
Président.
Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

N. B.—Cette compagnie n'a pas d'agent dans les Paroisses ... et les personnes prétendant l'être et sollicitant des ordres ou ... doivent être ...

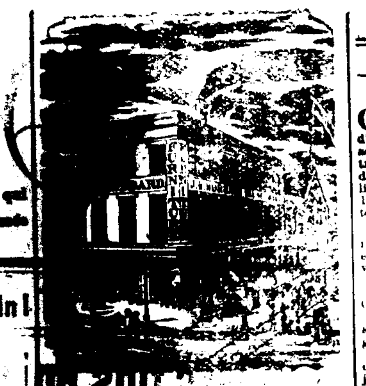

MAISON ETABLIE EN 1840

PALAIS
DE
MEUBLES
DE
Jos. B. HUBBARD
A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

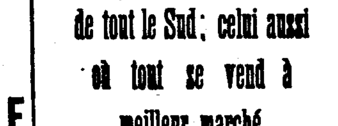

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de coteline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.

Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, — derniers genres.

Meubles de chambre à coucher

en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les plus modernes.

Meubles de salle à manger,

de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.

PRIX TRÈS RÉDUITS.

Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se repliant.

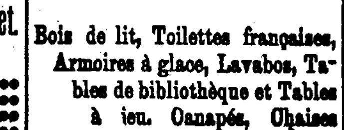

Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits, Crins et Plumes.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et le qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels restaurants, pensions, etc.,

A bon marché pour du comptant.

Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!

Emballage et livraison gratis

Jos. B. Hubbard
122 SOUTH RAMPART,
Coin Perdido, et
84, 86, 88, 90 & 92
RUE PERDIDO.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Otto Touché vs. Ses Créanciers.

Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans. No 10,702.—En vertu d'un ordre de vente en date du 7 mai 1880, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, 19 mai 1880, aux heures ci-après désignées, les propriétés ci-dessous décrites à savoir:

1° A 10 heures du matin, à l'entrepôt du Shérif, Nos. 23 et 25 rue Orléans, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville.

Le contenu d'un café et d'un restaurant.

2° A 11 heures du matin, au No 21 rue St-Charles, dans le Premier District de cette ville:

Le contenu du res de chaussée du dit local, consistant en comptoirs, étagères, installations de gaz, etc.

Aussi, le droit d'occuper le rez-de-chaussée du dit local No 21 rue St Charles, du jour de la vente jusqu'au trente septembre 1880.

3° A 4 heures de l'après midi, sur les lieux connus comme le café et restaurant "Over the Rhine" situé sur le Bayou St-Jean, vis-à-vis le Fort St-Jean:

Le contenu du dit café et restaurant ainsi que le privilège d'un bail fait par Otto Touché avec le Carondelet Canal and Navigation Co., d'un certain morceau de terre faisant face au Bayou St-Jean ainsi que des bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Le dit bail expirant le 1er avril 1881 avec le privilège de le renouveler pour un an de la dite date et le loyer étant de vingt-cinq piastres par mois, payables le dernier jour de chaque mois. L'acquéreur devra payer le loyer du mois d'avril et assumer toutes les obligations de l'insolvable renfermées dans le dit bail et prendre tous les droits de l'insolvable sur les bâtisses et améliorations sur le dit terrain. L'inventaire et la copie du bail sont déposés dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 mai—8, 13, 19 mai.

Compagnie d'Assurance contre le Feu "Lafayette" vs. Peter H. Thode.

La même vs. le même.

Cinquième Cour de District, paroisse d'Orléans, Nos. 7,292 et 8,539.—En vertu d'un writ de Fieri Facias et d'un autre writ de Fieri Facias à moi adressés par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Paroisse d'Orléans dans les causes respectives ci-dessus, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 25 mai 1880, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur, Peter H. Thode, à une souscription de cinq actions du capital de la Compagnie d'Assurance contre l'incendie "Lafayette" de la Nouvelle-Orléans, souscription faite à l'époque de l'incorporation de la dite Compagnie, par acte devant John F. Coffey, notaire, le 23 novembre 1869, date à laquelle l'action était fixée à cent dollars, mais le capital, subséquemment, a été réduit de la façon indiquée par la charte à cinquante dollars l'action. Aucun certificat n'a été émis pour ce dernier capital et le dit Thode doit encore cinquante sous par action (de cinquante dollars) sur sa souscription.

Saisi dans le procès ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13mai—13, 19, 25.

J. G. Spor vs Thomas Martha.

Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No 10,986—En vertu d'un ordre de vente en date du 12 mai 1880, à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan au local ci-après désigné, MARDI 25 mai 1880, à 10 heures du matin, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de groceries assorties, vins liqueurs, etc. qui se trouvent à mon entrepôt Nos 23 et 25 rue Orléans entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, suivant l'inventaire déposé dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
14 mai—14, 19, 25

Charles E. Staub vs. John Lubben.

Quatrième Cour de District, paroisse d'Orléans, No 45,806—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District, paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 19 juin 1880, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, ci-devant faubourg Washington, désigné par le numéro dix-sept du carré d'îlet numéro quatre, borné par les rues Casacalvo, Moreau, Fort et Enghein, sur un plan fait par J. Pilié, en date du 9 juillet 1835 et déposé au bureau de F. De Armas, et mesurant vingt-neuf pieds de face rue Casacalvo, sur cent de profondeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, de même que les droits, passages et avantages qui en font partie. Etant cette même propriété acquise par le défendeur, par vente, de Gentil Egnez, pardevant George Leigenbuhl, ci-devant notaire en cette ville, en date du 1er juin 1854.

Saisi dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
18 mai—18, 25—juin 1, 8, 15, 19.

Etat de la Louisiane vs. Dan. Dorman.

Troisième Cour de District, paroisse d'Orléans—Nos 4,274 et 2,386.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District, paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus, pour acquitter les taxes d'Etat des années 1875, 1876, 1877, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 19 juin 1880, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré numéro cent-deux, borné par les rues Melpomène, Annonciation, Chippewa et Terpsichore, désigné comme les lots numéros —, —, mesurant cinquante-cinq pieds de face rue Melpomène, sur cent-vingt-sept pieds de profondeur.

Saisi dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18 mai—18, 25 juin 1, 7, 15, 19

Etat de la Louisiane vs Bernard Carroll.

Troisième Cour de District, paroisse d'Orléans, No 2357.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans le procès ci-dessus, pour acquitter les taxes d'Etat de l'année 1877, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième district de cette ville, le SAMEDI, 19 juin 1880 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le premier district de cette ville, dans le carré d'îlet No 120 cent vingt, borné par les rues Poyfarre, Annonciation, Constance et Calliope, désigné comme le terrain trente, mesurant vingt-six pieds de face rue Poyfarre, sur cent trente-deux de profondeur.

Un certain morceau de terre situé dans le premier district de cette ville, dans le carré d'îlet numéro cent-vingt-un (121), borné par les rues Poyfarre, Annonciation, Constance et Delord, désigné comme le terrain numéro Trente, mesurant vingt six pieds de face rue Poeyfarre, sur cent-vingt cinq de profondeur.

No 2357, 3me Cour de District—Taxes d'Etat de 1877.
Saisi dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18 mai—25—juin 1, 7, 15, 19.

Etat de la Louisiane vs John Boyle

Troisième Cour de District, paroisse d'Orléans,—Nos 2026 et 4127.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District, paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus, pour acquitter les taxes d'Etat des années 1871-1872-1873-1874-1875-1876-1877, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 19 juin 1880, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet numéro deux cent soixante-deux, borné par les rues Perdido, Dryades, Poydras et Penn, désigné comme les terrains numéros vingt-six et vingt-sept, mesurant cinquante-neuf pieds de face rue Perdido, sur quatre-vingt-huit de profondeur.

Saisi dans le procès ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18 mai—18, 25, juin 1, 7, 15, 19.

Jos. H. Oglesby et Albert Baldwin, receveurs, vs John Reilley.

Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, No 10,476—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 5 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Freret, Philip et Howard, étant formé de la portion qui fait face au lot de terre désigné par le No dix sur un plan dressé par J. N. B. de Pouilly, architecte, en date du 15 novembre 1860, annexé pour référence à un acte de vente de W. W. Divine à John Driscoll, passé dans le bureau de Félix Grima, un notaire en cette ville, en date du 27 novembre 1866. Le dit lot de terre ici décrit forme le coin des rues Jackson et Freret et mesure vingt-sept pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes parallèles et façade à la rue Freret. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque sorte. Etant la même propriété acquise par le défendeur de Frederick Reinhard conformément à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, en cette ville, le 16 novembre 1878.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
J. R. AL. GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
4 mai—4 11 19 25 juin 1 5

VENTE DE CONSTABLE.

VENTE DE CONSTABLE.

Germania National Bank vs. W. E. Hepp & A. Valeton in solido, W. E. Hepp subrogé.

Deuxième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans.—No 2797.—En vertu d'un writ d'alias fieri facias, à moi adressé par l'honorable Wynne Rogers, Deuxième Justice de Paix pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan MARDI 25 mai 1880, à midi, à l'écurie d'encan de James Nichols, No 126 rue Baronne.

Un cheval bai et harnais, un wagon à ressort à quatre roues.

Conditions—Comptant sur les lieux.
ROBERT BARNES,
Constable.
14 mai—19, 25.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Helen Lyman.

Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, No 41,414.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur, testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
14 mai—14, 19, 25

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Mlle Margaret Barry vs John Byrne.

Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, No 44,729—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé au Shérif civil de la paroisse d'Orléans par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 19 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, étant le numéro 19 de l'îlet borné par les rues Commune, Claiborne, Palmyre et Derbigny, mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de cent quatre pieds sur la rue Derbigny, et formant l'encoignure des dites rues Palmyre et Derbigny, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent. Etant la même propriété que le dit défendeur a acquise de John F. ..., par acte passé pardevant W. J. Castell, Notaire, de cette ville, en date du ... avril 1868.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 mai—19, 26, 2, 9, 16, 19 juin

Etat de la Louisiane vs. John Auberrsmith.

Troisième Cour de District, paroisse d'Orléans, No 2129.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District, paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus, pour acquitter les taxes d'Etat des années 1876 et 1877, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 19 juin 1880, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville borné par les rues d'Hennecourt, Scott, Ulloa et Peirce, et désigné comme le carré d'îlet numéro sept cent cinquante, mesurant trois cent cent dix-neuf pieds de face rue d'Hennecourt, sur trois cent dix-neuf de profondeur.

—Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Baudin, Banks, Scott et Peirce, désigné comme les lots numéros de un à vingt-huit, mesurant trois cent dix-neuf pieds de face rue Baudin, sur trois cent dix-neuf de profondeur.

—Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet numéro sept cent cinquante quatre, borné par les rues Scott, Peirce, Gasquet et Palmyra, mesurant trois cent dix-neuf pieds de face rue Scott, sur trois cent dix-neuf de profondeur.

No 2129 Troisième Cour de District, d'Etat des années 1876 et 1877.

Saisi dans le procès ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18mai—18, 25—juin 1, 7, 15, 19.

Adrien Cassard vs. John P. Exnicios.

Deuxième Cour Judiciaire de District pour le Sixième et le Septième District Municipal de la Paroisse d'Orléans No 2119 —En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour Judiciaire de District pour le Sixième et le Septième District Municipal de la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI 27 mai 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, avantages, privilèges, servitudes, qui y appartiennent ou qui en dépendent, situé dans le Faubourg Ouest Bouligny, maintenant Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magazine, Lyons et Bordeaux, désigné comme le lot Numéro vingt-quatre de l'îlet Numéro vingt-neuf sur un certain plan dressé et daté du 15 août 1866, déposé dans le bureau de Charles Stringer, alors notaire en cette ville, selon lequel plan, ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Lyons sur cent vingt cinquante pieds de profondeur. Acquis par le défendeur par achat de la succession de George W. Pope et Jane Flynn, sa femme, conformément à un acte passé pardevant W. E. K. ..., anciennement notaire en cette ville, daté du ... 1879 et enregistré dans le livre du bureau de l'enregistreur des aliénations publiques No 110 folio 434.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera adjugée au dernier et plus fort enchérisseur pour ce qu'elle rapportera à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant caution, avec bonne garantie solvable, portant huit pour cent d'intérêt l'an du jour de la vente et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement. Le dit acquéreur devra du montant de l'adjudication et paiera comptant le montant des annonces, les frais de cour et de shérif, et les cinq pour cent de piastres et ou autres les taxes d'Etat, de paroisse et de municipalité sur la dite propriété dont le montant n'est pas encore connu.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
11 mai—11, 18, 25, 27

Gustave Kriche vs Madame Veuve Catherine Weitzel et als.

Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No 45,045.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 29 mai 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Le Lot numéro cinq, dans l'îlet numéro cent quarante-quatre, borné par les rues Euterpe, Claiborne, Derbigny et Prospect, et l'Avenue Washington, sur une profondeur de cent trente pieds entre lignes parallèles, acquis le 21 octobre 1849, conformément à un acte passé devant Bienvenu, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
27 avril—4, 11, 18, 25, 29 mai.

G. Pascal et als, Liquidateurs, etc. vs Ralph Barrow ou Barrow.

Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans. No 10,610—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 5 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, allées, privilèges, servitudes, qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville et désigné par le numéro 7, qui est borné par les rues Abadie, Aubry, Tonti et Rocheblave, selon un plan annexé à un acte de vente de Charles B. Singleton à Edward Williams, passé pardevant Théo. Guyol, notaire de cette ville, en date du 9 avril 1871. Le dit lot mesurant trente neuf pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Abadie sur une profondeur de cent vingt cinq pieds. Etant la même propriété acquise par le dit défendeur suivant achat de l'Association de Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans, par un acte de vente passé pardevant G. L-Gardeur, Jr., notaire en cette ville, le 1er février 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
4mai—4, 11, 18, 25—1 juin.

G. Pascal et als, liquidateurs, etc., vs Louis Smith.

Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans,—No 10,511.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI 5 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet numéro trois cent quatre-vingt quinze, qui est borné par les rues Bons Enfants, Musique, et Morales et Eromenade Lafayette, mesurant chaque, trente pieds de face à la rue Morales, sur une profondeur de soixante et un pieds cinq pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, allées et avantages qui y appartiennent. Les dits deux lots destinés par les Nos cinq et six sur un plan déposé dans le bureau de Selim Wagner, anciennement notaire en cette ville, connu comme le plan No vingt quatre, qui a été acquis par le défendeur par un achat de Joseph Grelier, par acte pardevant William J. Castell, notaire en cette ville en date du 31 août 1869.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
4 mai—11, 18, 25 juin 1, 5.

F. D. Seghers vs. Louise Chouti femme d'Alexandre Smith.

Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, No 10,6[illegible]—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 12 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, servitudes et privilèges y attachés et appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Morals, Dumaine et Villeré, étant une portion du lot désigné par le No cinq, de l'îlet cinquante-neuf, sur un plan dressé par Joseph Pilié, daté du 9 août 1828, attaché à un acte passé par Michel DeArmas, anciennement notaire en cette ville, daté du 16 novembre 1828. Le dit lot ou portion de lot de terre à prendre du côté le plus rapproché de la rue — et mesurant trente pieds de face à la rue St-Philippe, sur une profondeur de cent-vingt pieds.

2° Et une portion du lot de terre touchant le lot ci-dessus décrit et mesurant huit pieds de face à la rue St-Philippe sur une profondeur de cent vingt pieds, mesure française, et faisant partie du lot numéro quatre du dit îlet No 59 du plan ci-dessus mentionné, étant les mêmes propriétés acquises par la dite Mme Smith, défenderesse, d'une donation de M. Courcelle, conformément à un acte pardevant O. Drouet, notaire en cette ville, en date du 31 octobre 1871, dûment enregistré dans le bureau des annotations, livre 98, folio 759, et enregistré au bureau des hypothèques, livre D, folio 98.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
11mai—11, 18, 25. juin 1, 8, 12

John V. Moore vs Algernon S. Bock et als.

Deuxième Cour de District judiciaire pour les Sixième et Septième Districts municipaux de la paroisse d'Orléans. No 2114—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District Judiciaire pour les Sixième et Septième Districts municipaux de la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, MARDI le 8 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir:

UN CERTAIN ILET DE TERRE, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans (Bobourg Hurstville) ancienne paroisse Jefferson, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, allées, privilèges, avantages qui y appartiennent, désigné par le numéro vingt-deux, d'après un plan dressé par ... Pilié, voyer, en date du 17 avril 1857, et déposé un l'étude de E. Barnett, à l'époque notaire dans la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Eleonor, Laurel et Live Oak, et par la ligne de division de Bloomingdale, et a une façade de trois cents pieds (300) sur la rue Eleonor, deux cent-cinquante-six pieds (256) sur la rue Live Oak, et deux cent-quatre-vingts pieds sur autres lignes sur la rue Laurel.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Sept 15 22 29—5 8 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE A L'ENCAN D'OBJETS MIS EN GAGES.

Etat de la Louisiane vs. Citizens' Savings Bank.

No 10,319—Cinquième Cour de District, Paroisse d'Orléans.

Par Hoey & O'Connor, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau: rue Carondelet, No 17—LUNDI, 31 Mai 1880, à 11 heures A. M., au bureau des encanteurs, No 17 rue Carondelet, entre Canal et Commune, en vertu de deux décrets de l'honorable Cinquième Cour de District, Paroisse d'Orléans, en date, respectivement, du 2 janvier 1880 et du 9 avril 1880, et en vertu aussi de l'annonce suivante des commissaires-liquidateurs de la dite Banque, conformément avec les articles de corporation de cette dernière, seront vendus, à l'enchère publique, les objets de bijouterie, certificats d'école, etc., mis en gages et décrits ci-après; tous les objets tels qu'ils sont numérotés et décrits, à savoir:

ETAT DE LA LOUISIANE vs. CITIZENS' SAVINGS BANK. } No 10,319— Cinquième Cour de District, Paroisse d'Orléans.

Les personnes ci-dessous nommées sont, par la présente notifiées que les objets décrits ci-après, mis en gages par elles respectivement à la Citizens' Savings Bank, et qu'à moins qu'elles ne les retirent, avant le jour de vente ci-après fixé, les susnommés, commissaires-liquidateurs de la dite Citizens' Savings Bank, par le ministère de Nicholas J. Hoey, encanteur, LUNDI, 31 mai 1880, à 11 heures du matin, au Bureau de Hoey & O'Connor, encanteurs, No 17 rue Carondelet, en vertu d'un et conformément à un décret de l'honorable W. H. Rogers, juge de la Cinquième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, rendu dans le procès ci-dessus mentionné, en date du 2 janvier 1880, procéderont à la vente à l'enchère publique, aux plus forts enchérisseurs, les objets, ci-dessous décrits, mis en gages et sujets à confiscation comme il est dit plus haut, à savoir:

(Signé): P. H. LEGENDRE, THOS. MASAM, Jr., JOHN COCKREM, } Commissaires-liquidateurs.

—BIJOUX.—

Nos.	Par qui mis en gage.	Date de la mise en gages.	Objets en gage.	Sommes dues.
151	Mme M. Smith	6 Janvier '79	1 Bague en diamant	$ 72
160	C. J. Adolphe	5 Février	1 Bague en diamant, 1 Epinglette en diamant, 1 Epinglette en opale, 2 Bagues en camée et Boutons	256
167	Mme O. S. Vendôme	22 "	1 paire Boucles d'oreilles en diamant	200
189	Bank	26 "	1 paire Boutons studs	144
210	W. P. Hall	24 Juin	1 Epinglette montée de 7 diamants, 1 Bracelet monté de 7 diamants et 1 paire Boucles d'oreilles en diamant	430
	Bank	24 "	1 Croix en diamant, 1 Bague en diamant et 1 bague montée de 7 diamants	

CERTIFICATS D'ECOLE
S'élevant à la somme totale de $5,247.75.

CONDITIONS—COMPTANT SUR LES LIEUX. 19 mai—19, 23, 29 au 31

Etat de la Louisiane—Sixième Cour de District, Paroisse d'Orléans—No 10,938—Dame Clémentine A. Blaffer vs. John A. Blaffer.—Je certifie par les présentes que le dix-neuvième jour d'avril 1880 jugement a été rendu par cette Cour dans l'affaire ci-après et dans les termes suivants, savoir:

Dame Clémentine A. Blaffer vs. John A. Blaffer —No 10,938.

Dans cette affaire soumise à la Cour le dix-neuvième jour d'avril 1880, pour les raisons assignées oralement par la Cour, le droit et les témoignages étant en faveur de la demanderesse—

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement rendu en faveur de la dite demanderesse, Dame Clémentine A. Blaffer, née Schneider, épouse de John A. Blaffer, son époux, décrétant une séparation de biens et une dissolution de communauté de gains et d'acquêts qui a existé entre eux.

Il est en outre ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement rendu en faveur de la dite demanderesse, Dame Clémentine A. Blaffer, l'épouse en question, et contre le dit défendeur, John A. Blaffer, son époux, pour la somme de Trente-deux mille cent-dix-neuf dollars quatre-vingt-douze cents ($32,119 92), avec 5 pour cent d'intérêt par an du jour de la demande jusqu'à parfait paiement, et cette date à partir de la date où la demande légale a été faite, savoir: le 22 mars 1880, jusqu'à paiement, y compris les frais du procès, avec reconnaissance de son hypothèque légale résultant de l'inscription de sa réclamation.

Jugement rendu le 19 avril 1880.
Jugement signé le 23 avril 1880.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce deuxième jour de mai de l'année de Notre Seigneur Mil-huit-cent-quatre-vingts.

ALF. MOSS, Greffier.
19mai—3f

Etat de la Louisiane—Cinquième Cour de District, paroisse d'Orléans. — No 10,653.—Je certifie par les présentes que le 6 de mai 1880, jugement a été rendu par cette Cour, dans la cause ci-après, dans les termes suivants, savoir:

Marie Louise Eagle vs Frederick Wintz, son époux. } Dans cette cause, la cour considérant le droit et les témoignages en faveur de la demanderesse.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement rendu en faveur de la demanderesse, Marie Louise Eagle, et contre le défendeur Frédérick Wintz, son époux, décrétant une séparation de biens et une dissolution de la communauté d'acquêts et de gains qui a existé entre les dites parties.

Il est en outre ordonné que le défendeur paye les frais du procès.

Jugement rendu le 6 mai 1880.
Jugement signé le 11 mai 1880.
(Signé) W. H. ROGERS, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle Orléans, ce 15e jour de mai de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt.

PAUL T. ABADIE, Député-greffier.
19mai—26, 28

Etat de la Louisiane vs. Dame S. A. Bowen.

Troisième Cour de District, paroisse d'Orléans, No 2372.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus, pour acquitter les taxes d'Etat de l'année 1877, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 19 juin 1880, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le premier district de cette ville, dans le carré numéro cent vingt quatre, borné par les rues Constance, Julie, St-Joseph et Magasin, désigné comme les terrains numéros deux et quatre, mesurant quatre-vingt-seize pieds de face rue Constance, sur cent-vingt de profondeur.

Saisi dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18 mai—18, 25—juin 1, 7, 15, 19

Etat de la Louisiane vs A. Downey.

Troisième Cour de District, paroisse d'Orléans, Nos 4090 et 2171.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District, paroisse d'Orléans dans le procès ci-dessus pour acquitter les taxes d'Etat des années 1873 1874-1875-1877, je vendrai, à l'enchère publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le deuxième district de cette ville, le SAMEDI, 19 juin 1880, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le premier district de cette ville, dans le carré d'îlet numéro cent quinze, borné par les rues Melpomène, Annonciation, Constance et Terpsichore, désigné comme le terrain numéro sept, mesurant trente-sept pieds de face rue Melpomène sur cent vingt-sept de profondeur.

Saisi dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18mai—18, 25, juin 1, 7, 15, 19.

Etat de la Louisiane vs. Michael Clark.

Troisième Cour de District, Paroisse d'Orléans, Nos 2,064 et 4,056.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District, paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus, pour acquitter les taxes d'Etat des années 1875, 1876 et 1877, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 19 juin 1880, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le Premier district de cette ville, dans le carré d'îlet numéro cent quarante, borné par les rues Constance, Thalie, Erato et Magasin, et désigné comme le terrain numéro un, mesurant trente-neuf pieds de face rue Constance sur cent vingt-neuf de profondeur.

Saisi dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18 mai—18, 25—1, 7, 15, 19 juin

Compagnie d'assurance de la Nlle-Orléans vs Paul Lacroux.

Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, No 10,452—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, LUNDI, 24 mai 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION DE TERRE, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. André, Felicity, Hercules (maintenant Rampart) et Dryades, mesurant d'après un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer, en date du 4 juillet 1867, soixante dix-neuf pieds huit pouces de face sur la Felicity Road sur une profondeur de quatre-vingt un pieds six pouces et six lignes entre lignes parallèles la dite façade commençant à une distance de vingt-quatre pieds quatre pouces du coin du dit Felicity Road et de la rue Hercules, le dit morceau ou portion de terre est composé à trois portions de terre, désigné sur le dit plan par les lettres B, C, et D, le côté du dernier s'étendant à la rue Dryades traversant le centre d'une allée de deux pieds huit pouces de largeur, dont le propriétaire de la propriété ici décrite a l'usage en commun avec le propriétaire de la propriété de l'autre côté de la dite ligne désigné par la lettre E. sur le dit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22 avril—22 29—6, 13, 20, 24 mai.

Antoine Giraud vs Charles De Bouchel.

Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No 26,152.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, MARDI 25 mai 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Un lot de terre désigné par le numéro deux dans l'îlet numéro quarante et un, borné par les rues St. Antoine, Marais, Urquhart et Annette, mesurant trente et un pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et trois lignes.

2° Un lot de terre désigné par le numéro deux de l'îlet numéro vingt sept, borné par les rues St. Jean-Baptiste, Union, Bagatelle et Girod, mesurant trente deux pieds de face à la rue Union, sur une profondeur de soixante seize pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
23 avril—23, 30 7, 14, 21, 25 mai.

Etat de la Louisiane vs. Jos. Cohn.

Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, No 2,197.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus POUR TAXES D'ETAT DE 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI 10 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro vingt-et-un, borné par les rues Front, Gravier, Fulton et Commune, et désigné par le lot numéro neuf, mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Front, sur une profondeur de cent vingt-deux pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
8 mai—8, 15, 22, 29—juin 5, 10

PAR NASH & HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions populaires à l'encan.

Succession de Mme F. D. Walthall, décédée. Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dossier No 41,742.

A L'ENCAN.

Par Nash & Hodgson—W. I. Hodgson Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 22 mai 1880, à midi et demi, à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, en cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 mai 1880, dossier No 41,742 pour le compte de la succession de Mme F. D. Walthall, décédée, il sera vendu à l'encan—

[14] Quatorze actions du fonds capital de la Compagnie du chemin de fer de ville de la Nlle-Orléans, chacune payée en plein de $100 chaque.

[25] Vingt-trois actions du fonds capital de la Compagnie du chemin de fer de la rue St-Charles, $50 chacune payée en plein.

Conditions—Comptant avant le transfert.
9 mai—9, 16, 19, 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison et effets mobiliers.

Successions réunies de John B. Hood et de Mme Anna M. Hennen, sa femme, tous deux décédés.

Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.—Dossier No 41,473.

Par Nash & Hodgson. W. I. Hodgson Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet. LUNDI, 24 mai 1880, à 10 1/2 heures du matin, à la résidence No 220, rue Troisième encoignure Camp.—En vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 16 avril 1880. Dossier No 41,473, pour compte des successions réunies de John B. Hood et de sa femme, Anna M. Hennen, tous deux décédés, il sera vendu à l'encan:

Un lot de meubles et d'effets mobiliers, d'après l'inventaire enregistré au bureau du greffier de la Cour ci-dessus.

Conditions—Comptant avant livraison.
12 mai—12, 16, 19, 22 jusqu'à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison élégants.

Peintures à l'huile rares.

Pendules de Bronze, Corniches, Stores, Bibliothèques, Livres, Ornements, Ustensile de cuisine, etc., etc.

Succession de Mme E. R. Hennen, décédée. Deuxième Cour de District, paroisse d'Orléans—dossier No 41,923

Sans réserve, à l'encan.

Par Nash & Hodgson—W. I. Hodgson Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—LUNDI 24 mai 1880, à dix heures et demie du matin, sur les lieux, No 220 rue Troisième, coin Camp, en vertu et conformément à un décret de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District, paroisse d'Orléans, en date du 29 avril 1880, dossier No 41923, pour le compte de la succession de Mme E. R. Hennen, décédée, à l'enchère publique, savoir:

Le contenu en entier de la sus-dite maison, consistant en beaux meubles de maison, des peintures à l'huile rares et de valeur porcelaine, verrerie, argenterie, etc., suivant l'inventaire enregistré à la sus-dite cour.

Conditions—Comptant sur remise des objets.
13 mai—16, 19, 22 et 24.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LOT DE TERRE VACANT

Rue Chestnut, près celle Philip.

Succession de Harry I. Hays, décédé.

Seconde Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.—Dossier No 39,112.

A long crédit. A l'encan.

Par Nash & Hodgson. W. I. Hodgson encanteur—Bureaux, 13 rue Carondelet—LUNDI, 31 Mai 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, en vertu de et conformément à un décret de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District, paroisse d'Orléans, en date du 26 avril 1880, dossier No 39 112, pour le compte de la succession de Harry T. Hays, décédé, à l'enchère publique.

Il sera vendu:

Un certain morceau de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'îlet compris entre les rues Philip, Première, Chestnut et Camp, mesurant 28 pieds de face rue Chestnut, sur une profondeur d'environ 150 pieds, le terrain, plus ou moins américaine. Etant cette partie du terrain la plus rapprochée de la rue Philip, de trois certains lots de terre mesurant, chacun, 30 pieds de face rue Chestnut, sur une profondeur d'environ 150 pieds 11 pouces, appartenant aux héritiers de la sus-dite succession.

Conditions—L'acquéreur fournira son billet daté du jour de l'adjudication, payable dans 18 mois avec 8 0/0 par an d'intérêt à partir de cette date jusqu'à parfait paiement, avec hypothèque spéciale, lien de vendeur, et la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de procès. L'acquéreur paiera en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en l'année 1880

Le acte de vente pardevant George W Christy, notaire, aux frais de l'acquéreur.
29 avril—mai 9, 16, 22, 30

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX, 92 RUE ROYALE.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Altain Pierre.	Hebbe Mme, née Dupuy.
Amiot François.	Javey Eugène.
Adam Charles.	Lacharte John.
Audibert François.	Lafon De Maria.
Boriot Joseph.	Lecosse Charles Pierre Joseph.
Barrett de Mazaria.	Lunel Jean Marie.
Bager Augustin.	Lenoir Jean Emmanuel.
Bonneval Me.	Le Bayer Adolphe.
Burnell Antonin.	Le Boucher Julien Etienne.
Burnell Joseph Emile.	Lacroix Pierre Paul.
Bernes Léopold.	Laborde Vve Pierre et Gabriel.
Biotte Charles Louis.	Lacombe Antoinette et Jean Baptiste.
Basso Marcel la.	Lasalle Joseph.
Brunner Marie.	Latapie Lin.
Barthe Vve Joseph Frédérich.	Labatut Gabriel.
Border Vve, née Segalar.	Lecosse François.
Caissallier Albert.	Lahite Vve.
Cavalester Joseph.	Michelet Louis A.
Champeno.	Masané Pierre.
Castaing Jean François.	Marque Jules.
Castex Marie Anne.	Magnard Jean Baptiste.
Charpentier Louis Abraham.	Meurian François.
Cahen Salomon.	Mark Wm Augustin.
Casse Louis.	Meinet Constant Jacques
Canard Mr.	Merel Jean Baptiste.
Cassel Dominique.	Muller William.
Cerisot Henry.	Manoué Pierre.
Ceres Gabriel.	Magestre Pierre.
Courtade Eugène.	Meynil Jean.
Desperray Jean Marie.	Peuch L. N.
Desbaquet Mr.	Paulonga, les époux Chaillon.
Dausean J & Cie.	Pasquier Arpalo.
Dumas Aloïs. Alcée Pierre fils.	Poisson Jules.
Dumas Ernest Edouard.	Preuilh Florentin.
Dermier Jules Victor.	Poirson Philippe Auguste.
Delouche Claude.	Patenchac Paul.
Debroy François.	Perponi Ernest Michel.
D'Icard de Pontnaut, Theodore.	Philastre Eugène.
D'Asun Ernest.	Paquent Dominique.
Dothan Joseph Léon.	Pernot Constant.
Duhamel Mme Vve.	Regard Ferriol.
Gaail.	Sieur Antoine.
Frémaux Léon.	Salomon Mathias.
Frémaux Mr.	Sistac Jean.
Fuque Jean Baptiste.	Sengeau Gilles.
Flasch Charles.	Savignol Paul.
Guiraird Mme Vve Joseph.	Terveillot Mr
Garlepied Edouard & Mme.	Tuquet Michel.
Gros Victor.	Tagle Pierre.
Graindorge Auguste.	Vial Félix.
Grambourg Eugène.	Vallé François.
Gardey Joseph.	Vachier Jean.
Guyenot Joseph.	Vergnole Michel.
Hitme Delphin.	Yung Michel.

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès. La Nouvelle-Orléans,
Le 15 Mai 1880.
Le Consul de France,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.
15mai—

CHAMPAGNE
BOLLINGER

En grandes et demi-bouteilles,
Le Vin favori des Clubs de l'Est.

Grand vin Château Dillon.
En barriques et en caisses.
8,000 caisses vendues à New-York en 1879.

Bières anglaises mises en bouteilles
Par E. & J. BURKE. Dublin.
BASS,
ALLSOPPS,
GUINNESS.

WHISKEY D'IRLANDE,
de E. & J. BURKE, en fûts et en caisses.

A vendre par
SCHMIDT & ZIEGLER, Importateurs,
49, 51, 53, 55 rue Poison.

PENSION PRIVÉE.

192 rue Royale, entre St. Louis et Toulouse.

Mme TRAPOLIN prie les voyageurs, ainsi que les familles désirant se mettre en pension de venir visiter son établissement où l'on trouvera des chambres confortables et une table du premier ordre, le tout à des conditions les plus libérales. 18 mai—1m

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY

Propriété de choix dans le Deuxième District pour un grand restaurant, magasins, jardin de bière ou emplacement de commerce qui exige beaucoup d'espace près de la rue du Canal.

Vente positive pour cause de départ.

Par C. E. Girardey, encanteur—Bureau No 31 rue du Camp.—SAMEDI, 29 mai 1880, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu à l'encan:

Cette belle et vaste résidence et magasin centralement situés et bien améliorés désignés par les Nos. 41 et 43 rue Bourbon, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Douane et Bienville.

La propriété mesure 60 pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 178 pieds sur la ligne de côté sur la rue Bienville et 120 pieds de profondeur sur la ligne de côté près de la rue de la Douane, puis s'étendant à angle droit 30 pieds sur la rue de la Douane. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à 2 étages avec mansardes solidement construites que l'on peut facilement convertir en un grand magasin ou en deux magasins ordinaires, les bâtisses du fond ont deux ou trois magasins faisant plus de trente belles chambres.

Pour une pension—grand restaurant, jardin de bière ou emplacement de commerce, cette propriété ne saurait être mieux située ou plus désirable. Avec la propriété il sera vendu vingt-deux actions du fonds capital de l'Association consolidée des Planteurs de la Louisiane, parmi lesquelles se trouve une action de $,557 60 payable le 1er juin 1880. La dite action et ses obligations comme actionnaire l'acquéreur devra assumer en sus du prix d'adjudication.

Termes et conditions—1/3 ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et le reste à un, deux et trois ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant toutes les clauses habituelles de 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur des billets; et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 0/0 comptant sur le montant de la vente sera exigé au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Félix Grima, notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 mai—à la vente.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DES SYNDICS D'UNE BANQUEROUTE, COMPTES OUVERTS, RECLAMATIONS, ETC.
No 1614.

Cour de District des Etats-Unis, District de la Louisiane.

Dans le procès de Gaines & Kolf, en banqueroute.

Par C. E. Girardey, encanteur—Bureau No 31 rue du Camp.— SAMEDI, 29 mai 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, seront vendus à l'encan publique, en vertu d'un décret rendu par l'Hon. E. C. Billings juge de la Cour de District des Etats-Unis, District de la Louisiane, et siégeant en cour de banqueroute, en date du 30 janvier 1880, et rendu dans le procès ci-dessus.

Comptes divers ouverts, réclamations, etc., une liste descriptive desquels est déposée au bureau de l'encanteur.

Conditions—Comptant.
16mai—22 28 et 29

Une jolie maison-cottage élevée de terre et ayant un grand jardin dans le Second District, et la maison de résidence en bois, double, à deux étages, rue des Ursulines, entre Derbigny et Roman.

Par C. E. Girardey, encanteur—Bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI 29 mai 1880, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, seront vendues à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1° La jolie et confortable maison-cottage en bois élevée de terre, avec 6 grands terrains formant l'angle sud est des rues Dorgenois et Hôpital, dans le carré d'îlet borné par les rues Dorgenois, Ursulines, Rocheblave et Hôpital, mesurant 157 pieds 4 pouces et 7 lignes de face rue Dorgenois, sur une profondeur et façade de 149 pieds 1 pouce et 4 lignes rue Hôpital.

2° La maison de résidence en bois à deux étages et double désignée par les Nos 283 à 285 rue des Ursulines, dans le carré d'îlet borné par les rues Ursulines Hôpital, Roman et Derbigny. Le terrain mesure 33 pieds 10 pouces de face rue des Ursulines sur 111 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et a trois chambres à chaque étage et de chaque côté, cuisine à l'arrière, corridor latéral et citerne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et le reste à 1 et 2 ans de crédit payable en billets garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent par an et 5 pour cent d'honoraires d'avocat, la police d'assurance transférée, et les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1880, en sus du prix d'adjudication.

Les actes de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais des acquéreurs.
14mai—16 22 jusq'à date

Emplacement de commerce de premier ordre et une propriété rapportant un excellent revenu.

Les magasins et maisons de résidence au coin des rues St. Louis et Villeré. Vente positive.

Par C. E. Girardey, Encanteur. Bureaux No 31 rue du Camp.—SAMEDI, 29 mai 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, seront positivement vendues à l'enchère publique—

Le magasin et la maison de résidence formant l'angle Sud-Est des rues St. Louis et Villeré dans le carré d'îlet compris entre les rues St. Louis, Conti, Marais et Villeré.

La propriété comprend cinq terrains mesurant une façade totale de 96 pieds rue St. Louis, sur une profondeur et façade rue Villeré, de 136 pieds 7 pouces, sur lesquels sont construites une bâtisse en briques à deux étages et des bâtisses en bois. Voir le plan, à la vente pour les subdivisions, etc.

La propriété se vendra en totalité ou en partie. Convenablement réparée, elle rapportera un excellent revenu. Elle est située dans un quartier populeux. Un capitaliste entreprenant pourrait tenir un magasin de comestibles dans la bâtisse du coin pourrait se retirer des profits assez considérables pour se reconstruire de nouveau.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à 1 et 2 ans de crédit payable en billets garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, la police d'assurance transférée et les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication et de la commission de l'encanteur, les frais d'annonces dans les journaux. Le dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication sera exigé au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Jos. Cuvillier, notaire, aux frais des acquéreurs.
15 mai—16, 22 jusqu'à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX FERMES DESIRABLES SUR LE CHEMIN DE LA METAIRIE près des fermes à présent de MM. Bonnabel et Bouligny.

Dans l'affaire de Jos Larroque vs la Banque d'Epargnes de la Nlle Orléans.

No 8797—Cour de Circuit des Etats-Unis District de la Louisiane.

Par C. E. Girardey, encanteur—Bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI, 29 mai 1880, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, seront vendus, à l'enchère publique, conformément à un décret de l'honorable E. C. Billings, juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis, du district de la Louisiane, en date du 14 mai 1879, et rendu dans la sus-dite affaire, les terres ci-après décrites, savoir:

1° Une certaine ferme sur le chemin de la Métairie, comprenant la moitié inférieure de six carrés d'îlets désignés par les Nos 107, 108, 111, 112, 115 et 116 et le tout d'un autre carré désigné par le No 120. Le tout situé dans le village de Bath, paroisse Jefferson, Louisiane. Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits passages et servitudes qui y appartiennent —d'après le plan dressé par L. Bringier, le 13 décembre 1836 et déposé au bureau de Jos. Marks ci-devant notaire en cette ville, et étant la même propriété acquise par David Urquhart, à une vente d'encan du shérif de la paroisse de Jefferson, le 11 décembre 1876 en vertu d'un ordre de saisie et de vente à lui adressé par l'honorable Deuxième Cour Judiciaire de la Louisiane, dans et pour la paroisse de Jefferson dans le procès de David Urquhart vs Sarah Hall et son époux Raymond de la Cruz. No 3998 du dossier de cette cour.

2° Une autre ferme contiguë à la première ci-dessus décrite, située dans la ville de Bath, No 1, paroisse Jefferson, rive gauche du Mississippi, en cet Etat, sur le chemin de la Métairie et composée du tout des carrés Nos 117 et 118 et de la moitié des carrés Nos 107, 108, 111, 112, 115 et 116 sur le plan primitif de la dite ville de Bath d'après le devis de Jules G. Dreux, ingénieur, en date du 15 mai 1873.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, selon le gré de l'acquéreur, et le reste à un crédit de un et deux ans en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent par an d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets; et l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1880, en sus du prix d'adjudication, frais d'annonces pour la vente de la propriété. Un dépôt de 10 0/0 comptant sur le prix d'adjudication sera exigé de l'acquéreur au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant A. Hero, notaire aux frais des acquéreurs.
8 mai—8, 9, 15, 16, 22

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux bonnes résidences en bois dans le Deuxième District, No 298 rue des Ursulines, et 229 rue Prieur.

No 10.833—Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

Amédée Brugier et al. vs. Philippe Brugier et al.

Vente pour effectuer un partage entre héritiers.

Par J. V. Gourdain, encanteur. Bureaux 56 rue Royale—SAMEDI 22 mai 1880, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans cette ville, il sera vendu en vertu d'un ordre émis par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, rendu et signé le 16 avril 1880.

1° Un certain morceau de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Quartier, Hôpital et Roman; mesurant 31 pieds de face à la rue Prieur commençant à une distance de 96 pieds de la rue du Quartier sur une profondeur entre lignes parallèles de 63 pieds.

Les améliorations sur ce lot comprennent une maison de résidence en bois à un étage contenant 4 chambres, cuisine contenant 2 chambres, puits, cave, lieux d'aisance.

2° Un certain morceau de terre dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Roman, Prieur et St. Philippe, mesurant à une distance d'à peu près 33 pieds de la rue Roman, 24 pieds de face à la rue des Ursulines, sur une profondeur entre lignes parallèles de 63 pieds.

Les améliorations sur ce lot comprennent une maison de résidence en bois à un étage, contenant 3 chambres à l'étage inférieur et une dans la mansarde, une cuisine en bois à deux étages, puits, cave et lieux d'aisance.

3° La moitié d'un certain morceau de terre situé dans la paroisse de Tangipahoa mesurant 50 acres plus ou moins commençant à la partie Nord du Head Right No 39, et connu comme le Michel-Fern Head Right dans le Township 4 Sud du range 7 Est et borné comme suit: commençant à coin Nord Est du dit Head Right No 39 sur la rive Ouest de la rivière Tangipahoa, de là courant à l'Ouest 92 50/100 chaînes à un poteau sur le coin Nord-Ouest du dit Head Right, delà au Sud 30 minutes Est 5 chaînes 40/100 de chaînes à un poteau sur la rive Ouest de la rivière Tangipahoa, delà à la rive Ouest de la dite rivière jusqu'à l'endroit de commencement.

Termes et Conditions.—La moitié comptant et la balance à un crédit d'un an pour billets des acquéreurs (divisés en coupons) portant intérêt au taux de huit pour cent par an du jour de la vente à parfait paiement, et garantis par hypothèque sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de l'assurance et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Les acquéreurs assumeront et paieront toutes les taxes dues et exigibles en 1880, en sus du prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.
29 avril—20, 22 mai 1, 8, 15, 22

VENTES A L'ENCAN.

PAR O. VALETON.

Muscat! Muscat! Muscat!

Pour le compte de qui il appartiendra.

Par O. Valeton, encanteur—MERCREDI, 19 mai, à 10 heures du matin, il sera vendu, au magasin de MM. Boscetti & Xiques, No 69 rue Décatur—

E*X—100 caisses Muscat de Frontignan, N. ily Pratt & Co.

Endommagés à bord de la barque Providencia, de Gênes.

Conditions comptant. 19 mai—

VACHERIE! VACHERIE!

A l'encan sans aucune réserve, le propriétaire se retirant du métier.

Par O. Valeton, Encanteur—JEUDI 13 mai, 1880, à midi, il sera vendu à l'encoignure des rues Commune et Cortez, deux îlets après l'Avenue Hagan.

11 vaches avec ou sans veaux, 7 fraîches en lait et 4 sur le point de vêler. Un cheval et wagon à lait. Un buggy, deux jeux de harnais et tous les ustensils de la vacherie.

La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions—Comptant sur livraison.
16 mai—4f

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Stock d'assurance, membres de maison, argent, etc.

Succession de Emile Martin.

Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.—No 41,804

Par Spear & Escoffier, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale, MERCREDI, 19 mai 1880, à dix heures du matin, sera vendu à l'enchère publique, au No 143 rue Bourbon, entre Toulouse et St-Pierre, en vertu de et conformément à un décret de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 5 mai 1880 pour le compte de la susdite succession, le contenu de la maison en question composé de, savoir:

1° Un lot de meubles de maison.
2° Un lot de vin rouge.
3° Un lot de lingerie.
4° Un lot d'effets personnels.
5° Une montre, une chaine et des boutons en or.
6° Deux Actions de l'Association d'Assurance de la Nouvelle Orléans.
7° Tous les droits, titres et intérêts du défunt à une moitié du tiers, c'est à dire, (un douzième) d'un morceau de terre (league of land) situé dans le comté de Liberté, Etat du Texas.

Aussi.

La moitié d'un lot non divisé de linge de maison, en tafir, argenterie, stove et ustensiles de cuisine. Le tout d'après inventaire enregistré à la Deuxième Cour de District.

Conditions—Comptant.
8 Mai—11, 15, 19.

PAR S. GUINAULT.

Magnifiques terrains, terre très haute, rue des Champs-Elysées, et rue Girod.

Par S. Guinault, Encanteur—SAMEDI, 22 mai 1880, il sera vendu, à midi à la Bourse des Négociants et Encanteurs rue Royale.

Quatre lots de terre désignés par les lettres A. B. E. F. dans l'îlet renfermé par les rues Champs Elysées, Marigny, Villeré et Girod Roberson ou St. Jean-Baptiste—Pour les dimensions voir le plan à la Bourse.

Conditions. Moitié comptant et la balance à un crédit d'un an en billets portant 8 0/0 d'intérêts de date et hypothèque.

Actes de vente pardevant Oscar Drouet notaire, aux frais des acquéreurs et compris les Taxes exigibles en 1880 en sus du prix de vente—Les acheteurs se soumettront aux clauses pénales d'usage. 14 mai—

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE A DEUX CORPS DE LOGIS A L'ENCAN.

Nos 457 et 459 rue REMPART,

ENTRE LES RUES MELPOMENE ET TERPSICHORE.

Succession de Alexander P. Waldron.

No 41,910—Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par Hoey & O'Connor—Nicholas J. Hoey encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 12 juin 1880, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 4 mai 1880, il sera vendu à l'encan la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

UN MORCEAU DE TERRE, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rempart, Dryades, Melpomène, et Terpsichore, désigné par le lot No 12 et mesurant 37 pieds de face à la rue Rempart, sur 127 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages et à deux corps de logis, cuisine, etc., la maison a quatre chambres, corridor dans le fond, et huit chambres au devant, corridor sur le côté, gaz, hydrant, etc.

Conditions de la vente—Comptant, et les acquéreurs devant assumer le paiement des toutes taxes dues et exigibles en 1880.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Octave Morel, notaire, No 12 Passage de la Bourse.

Et à la même heure et au même endroit, au comptant, un dépôt de $170 64 dans la New Orleans Savings Institution, sur lequel la somme de $42 66 a été payée comme dividende.

9 mai—9, 15, 22, 29—juin 5, 12.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Premier District à l'encan.

Succession de Mme Catherine Shea, femme de Patrick Comfort.

No 41,863—Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par Hoey et O'Connor—Nicholas J. Hoey encanteur, bureau No 17 rue Carondelet—MERCREDI, le 26 mai 1880 à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles—En vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 10 mai 1880, il sera vendu à l'encan la propriété suivante, à savoir:

Un lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie, Cypress, Magnolia et Locust, désigné par le No 263 et formant l'encoignure des dites rues Locust et Cypress, mesurant 37 pieds de face à la rue Locust sur une profondeur de 125 pieds sur la rue Cypress.

Conditions de la vente—Cette criée étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus décrite sera adjugée au dernier et plus fort enchérisseur pour ce qu'elle rapportera à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant caution, avec bonne garantie solvable, comme la loi le prescrit, portant huit pour cent d'intérêt l'an du jour de la vente, avec privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de sûreté. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1880. L'acquéreur aura à payer comptant une somme suffisante à liquider les taxes arriérées, s'il en est dû sur la dite propriété, ainsi que les frais pour la vente de la dite propriété. Les acquéreurs seront sujets aux clauses pénales d'usage.

Acte de vente pardevant Amédée Ducatel, aux frais de l'acquéreur.
12mai—12, 14, 22, 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Agréable résidence-cottage rue St-Charles entre les rues Troisième et Quatrième.

Vente à crédit pour effectuer un partage.

E. S. Adams tuteur etc., vs. J. A. Braselman tuteur et administrateur, etc.

No 41,617. Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

Par Hoey & O'Connor. Nicholas J. Hoey encanteur. Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI 22 mai 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, le 16 mars 1880 et signé le 20 mars 1880, il sera vendu afin d'effectuer un partage dans l'affaire ci-dessus la propriété ci-dessous décrite à savoir:

La jolie résidence cottage No 637 rue St. Charles dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Troisième et Quatrième désignée comme le lot No 14, et mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue St. Charles sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois, élevé, à un étage avec mansarde, retiré de la rue, avec balcon devant, de l'air et de la lumière des deux côtés, quatre chambres et trois chambres aux mansardes, dans le corps principal de logis, une cuisine à deux étages avec salle à manger cuisine et deux chambres au-dessus, chambre à bain, deux lieux, hangar etc., gaz partout. Louée à 35 piastres par mois jusqu'en octobre 1880. Ce cottage de choix fait face à la belle résidence de A. C. Hutchinson et se trouve dans le même îlet que les résidences du juge J. H. Kennard et J. D. Rouse.

Conditions de la vente—La moitié comptant, le reste à un crédit de un an avec intérêt au taux de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; la dite portion de crédit devant être représentée par les billets de l'acquéreur de la propriété, les dits billets devant être subdivisés en coupons au gré des parties intéressées et devant être spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, et aussi devant être identifiés avec l'acte de vente confirmant l'adjudication, et spécialement devant contenir toutes les clauses et conditions usuelles, et spécialement celle qui a trait aux honoraires d'avocat en cas de poursuite, l'assurance de la propriété contre les risques du feu et particulièrement la clause connue comme le pacte "de non alienando"; les taxes imposées sur la dite propriété et payables pendant l'année courante devant être assumées et payées par l'acquéreur en sus du prix de vente comme une condition de plus de la vente.

Actes de vente pardevant Charles G. Andry, notaire.
20 avril—20, 24 mai 1, 8, 15, 16, 21, 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée rue St. Charles, Premier District.

Propriété rue Pitt, près l'avenue Louisiane et coin des rues Zimpel et Hillary, Carrollton.

Vente au comptant.

Succession de John H. Meilleur —No 41,116.—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

Par Hoey & O'Connor Nicholas J. Hoey encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 12 juin 1880, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 mai 1880, rendu dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Terpsichore et Euterpe étant la moitié du lot No 2 ..., mesurant 30 pieds, pied français, 30 pieds de face à la rue St. Charles sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage et à deux corps de logis désignée par les Nos 411 et 413 rue St. Charles et qui se trouve entre les résidences du Dr James G. Belden et de M. Louis Rose.

2° Un morceau de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'Avenue Napoléon, les rues Berlin, Pitt et Prytanée, désigné par le No 9 et mesurant 30 pieds de face à la rue Pitt, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Trois morceaux de terre dans le Septième District de cette ville, Carrollton, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Adams, Hillary et Zimpel, désignés par les Nos 17, 18 et 20. Les lots 17 et 18 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Zimpel, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No 20 mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Zimpel, sur 120 pieds de profondeur et forme le coin des rues Zimpel et Hillary.

Conditions de la vente—Comptant, et les acquéreurs devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1880.

Actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Chas. T. Soniat, notaire.
12mai—17, 15, 22, 29 juin 5, 12

Avis au Public.

M'étant retiré des affaires commerciales, je préviens ceux qui ont des réclamations contre moi, de me les faire connaître dans le courant de dix jours, en s'adressant au No 89 rue Decatur.

Nouvelle-Orléans, 15 mai 1880.
15 mai—3t LOUIS TERREBONNE.